

WING TOUR REGION SUD

Du 05 au 06 Octobre 2024

Yacht Club de Saint-Tropez

Série Wing Foil

Grade 5A

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles dès le vendredi soir sur le tableau officiel et sur le WhatsApp créé pour la régata (Annexe 1).
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le groupe Whatsapp de l'épreuve disponible en §13
- 3.2 [DP] [Pendant qu'il est en course], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la série **WING FOIL**
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1 a) Pour chaque coureur en possession d'une **Licence Club 2024 FFVoile** :
 - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an pour les adultes soit le questionnaire de santé en ligne sur le site de la ffv pour les mineurs.
 - Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les majeures sur les régates de grade 5.
 - b) une autorisation parentale pour tout coureur mineur

4.3 Les concurrents admissibles doivent s'inscrire (à compter du 1^{er} Juillet 2024) en complétant le formulaire en ligne sur le site :

<https://www.ycsainttropez.com/last/inscriptions>

Afin de s'organiser au mieux, les inscriptions seront closes le 04 Octobre 2024 minuit.

Les retardataires pourront passer au bureau du YCST afin que leur demande d'inscription retardataire soit étudiée pour être validée ou refusée.

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER EN LIGNE

5.1 Les droits sont les suivants 20€

5.2 Panier Repas 15€ Réserveable en ligne sur le samedi et le dimanche
Dîner Coureur 30€ Réserveable sur le samedi et le dimanche
Restaurant à la carte (le midi) Réserveation de table possible auprès de J.P. au 0625944561

Les retardataires pourront passer au bureau du YCST afin que leur demande soit étudiée pour être validée ou refusée.

5.2 Moyen de paiement : en CB en ligne à l'adresse (à partir du 1^{er} Juillet 2024) :

<https://www.ycsainttropez.com/last/inscriptions>

6 PROGRAMME

6.1 Programme

	Date	De	À
Confirmation des inscription	05/10/2024	9h	11h
Briefing	05/10/2024	11h30h	12h
Premier Signal d'avertissement	05/10/2024	13h00	
Repas Courreur	05/10/2024	19h00	
Briefing	06/10/2024	09h30	
Premier Signal d'avertissement	06/10/2024	11h00	
Remise des prix	Après les Courses		



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

6.2 Jours de course :

Date	TYPE
05/10/2024	Courses : Freestyle, Slalom ou Longue Distance
06/10/2024	Courses : Freestyle, Slalom ou Longue Distance

6.3 LES COURSES

6.3.1 Nombre de courses :

Classe	Courses par jour
WING	6

6.3.2. Au jugement du comité de course, une Extra Race pourrait être lancé par le comité par jour

6.4 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à
13h le Samedi 05 Octobre 2024
11h le Dimanche 06 Octobre 2024

6.5 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16h00**

7 LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera le suivant :

Parcours de type Freestyle, Slalom ou Longue Distance.

Les points de passage seront donnés dans les IC si la décision d'envoyer des raids était prise.

8 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour la série WING, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9 CLASSEMENT

9.1 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

9.2 Courses retirées :

a) Quand 3 courses ou moins ont été validées, le score d'une Wing dans une série, sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 4 à 6 courses ont été validées le score d'une Wing dans la série, sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

c) Quand de 7 à 10 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série, sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

d) Quand 11 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série, sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses trois plus mauvais scores.

4 épreuves seront retenues pour le classement final du « Wing Tour Région SUD ».



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

10 PROTECTION DES DONNÉES

10.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

10.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.frou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

13 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

1^{er} U15 / U19 / U35 / 35+ (H/F)
2^{ème} U15 / U19 / U35 / 35+ (H/F)
3^{ème} U15 / U19 / U35 / 35+ (H/F)

Pour tous renseignements contacter

YCST

04 94 97 73 07

ycst@outlook.fr



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

et suivre le groupe Whatsapp :



<https://chat.whatsapp.com/FPj01f4Fjg27NwCGMoHLfv>



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

ANNEXE 1

RÈGLEMENT SPORTIF LIGUE SUD WINGFOIL

Article 1 : Le championnat régional SUD

Le « Wing Tour Région SUD » fait office de championnat régional pour la Ligue de Voile SUD.

Les catégories admises :

Catégories	Tranches d'âge
U15	Moins de 15 ans
U19	15-18 ans
U35	19-34ans
35+	Plus de 34 ans

Concernant la catégorie d'âge, l'année civile fait foi et non la date d'anniversaire.

Article 2 : Liste des étapes du « Wing Tour Région SUD »

5 étapes au programme :

Étapes	Dates	Lieux	Gradation
#1	13-14 avril	Neptune Club La Ciotat	5A
#2	18-20 avril	CN Alpin Serre-Ponçon	5A
#3	1-2 juin	AMSL Fréjus	5A
#4	21-22 septembre	CN Marignanais	5A
#5	5-6 octobre	YC Saint-Tropez	5A

Pour les U19 uniquement, toutes les étapes du « Wing Tour Région SUD » seront sélectives pour le Championnat de France Extrême Glisse Wingfoil.

Article 3 : Validation d'épreuve et classement

Le système de classement est le suivant : système de point à minima.

Conformément aux annexes Extrême Glisse Foil & Slalom, une étape sera validée à partir d'une course.

Il n'y a pas de nombre limite de course maximum par jour.

Courses retirées :

- Quand 3 courses ou moins ont été validées, le score d'une Wing dans une série, sera le total des scores de ses courses.
- Quand 4 à 6 courses ont été validées le score d'une Wing dans la série, sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- Quand de 7 à 10 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série, sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- Quand 11 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série, sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses trois plus mauvais scores.

4 épreuves seront retenues pour le classement final du « Wing Tour Région SUD ».

Article 4 : Podiums et titres décernés

6 coureurs chez les Garçons/Hommes et 3 coureurs chez les Filles/Femmes minimum, sont nécessaires pour valider une catégorie sur une étape.

Pour chaque étape, les 3 premiers seront récompensés dans les catégories énumérées à l'article 1.

À l'issue du Tour, pour les Vainqueurs du « Wing Tour Région SUD », un titre de Champion(ne) régional(e), sera remis pour les catégories énumérées à l'Article 1.

Article 5 : Jauges

Il n'y a pas de restriction de jauge pour toutes les catégories.

Mention obligatoire, sur chaque board et aile de wing, le nom et prénom du coureur doit-être inscrit, ainsi que son numéro de téléphone.

À l'exception de la catégorie U19, qui est assujettie à la jauge FFVoile en vigueur :

<https://evenements.ffvoile.fr/media/hicce4zq/jauge-championnat-de-france-wingfoil.pdf>

Par coureur :

- 3 ailes de wing
- 1 board
- 2 avions complets (2 ailes avant, 2 fuselages et 2 stabilisateurs)
- 1 mât

Une jauge déclarative sera demandée à l'inscription lors de chacune des étapes. Un contrôle de jauge pourra être établi à n'importe quel moment de l'étape (sur l'eau et/ou à terre) par la direction de course.

Article 6 : Les équipements individuels de sécurité

Les équipements obligatoires :

- **Une combinaison isothermique jambes longues, portée intégralement**
- **Un gilet d'aide à la flottabilité 50N (minimum) ou une veste de protection (50 N minimum)**
- **Un leash d'aile (relié au coureur et à son aile)**
- **Un casque : EN 1385.**

Les préconisations :

- Des chaussons néoprènes
- Un leash de board relié aux coureur et à la board (pourra être rendu obligatoire, à la discrétion de la direction de course)
- Un sifflet

Article 7 : Les formats de course et des parcours

Les différents formats de course possibles :

- Parcours construits
- Freely-Slalom
- Boarder-cross
- Longue Distance
- Freestyle

Les parcours proposés se réfère au « Guide des parcours Wing » mis en place par la FFVoile :

<https://evenements.ffvoile.fr/media/nvvp4h0x/guide-parcours-wing-def.pdf>

Ces parcours pouvant être modifiés à souhait, par la direction de course, en accord avec le club organisateur de l'étape.



Si nécessaire, en format FREEFLY-SLALOM et BOARDER-CROSS, la flotte pourra être divisée en heats. Ces heats seront autant que faire se peut de taille égale.

Le N° des heats en course sera affiché sur le Bateau Comité au plus tard au signal d'avertissement.

Les heats seront re-brassés après chaque journée de course.

Le premier jour de compétition, les heats seront constitués de manière aléatoire.

A partir du deuxième jour de compétition, si l'ensemble des heats a réalisé le même nombre de courses, la constitution des heats sera calculée sur la base du classement général de chaque série en appliquant la méthode de répartition suivante :

Classement	Heats
1	Heat 1
2	Heat 2
3	Heat 2
4	Heat 1
5	Heat 1
6	Heat 2 etc...

Si l'ensemble des heats n'a pas réalisé le même nombre de courses, le classement général pour l'affectation des heats du lendemain ne prendra en compte que les courses réalisées à nombre égal par l'un et l'autre des heats, Si l'ensemble des heats n'a pas réalisé le même nombre de courses mais que cela n'impose pas de nouveau brassage, le ou les heats non terminés pourront être terminés ultérieurement, et ce, même si entre temps d'autres courses de format PARCOURS CONSTRUITS, LONGUE DISTANCE ont été validées. Les Wing non en course, sont interdites de navigation dans la zone de course.

Pour le format FREESTYLE, la liste retenue des tricks faisant référence par la FFVoile :

Pour les U15 et U19 :

<https://evenements.ffvoile.fr/media/2ndetty1/wingfoil-tricklist-jeune-aou-t-2023-gwa.pdf>

Pour les catégories U25 à 55+ :

<https://evenements.ffvoile.fr/media/ae4dv4qr/wingfoil-tricklist-aout-2023-gwa.pdf>

Article 8 : Les procédures de départ

Pour tous les départs qu'ils soient : face, travers ou dos au vent, la procédure se fera en 3 minutes, comme suivant :

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
3	Pavillon de Classe Numéro du Heat	Un	Signal d'Avertissement
2	Pavillon U ou Noir	Un	Signal Préparatoire
1	Pavillon U ou Noir affalé	Un long	Une minute
0	Pavillon de Classe affalé	Un	Signal de Départ

Article 9 : COMMUNICATION

Informations aux Participants :

L'organisation vous invite à vous inscrire sur le WhatsApp dédié à l'évènement. Vous pourrez y trouver l'ensemble des documentations et informations nécessaires au déroulement de l'épreuve. Vous pouvez communiquer dans ce groupe avec les organisateurs, il vous est demandé d'être respectueux envers eux et les participants. Tout abus pourra mener à une exclusion du groupe ainsi qu'à une procédure soumise au président du jury.

Un briefing coureurs/coaches sera mis en place au plus tard, 30 min avant la 1^{ère} course du jour.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

Article 10 : Vos interlocuteurs

Thierry ALLAMANNO : Élu responsable du secteur « Extrême Glisse Foil, Slalom, Kite & Wing »

Benoît FOURNIER : Cadre Technique - Coordinateur Wingfoil

Mylène CUILLA : Cadre administrative – Secteur sportif



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL